

# WIMEREUX JUMELAGES

Association régie par la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901

*Siège social : Mairie de Wimereux - Place Albert 1<sup>er</sup> - 62930 Wimereux*

## BORDERAU DE COTISATION 2020 « WIMEREUX JUMELAGES »

A déposer Madame la trésorière de Wimereux Jumelages :  
Ghislaine PARIS - 2 rue J. Herlem - 62930 WIMEREUX

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Téléphone :

E-mail :

Règlement établi à l'ordre de « Wimereux Jumelages »

10 € (individuel) 15 € (famille) 20 € (association ou personne morale)

### DROIT A L'IMAGE

OUI (j' autorise)       NON (je refuse)

J' autorise le comité de l'association Wimereux jumelages à diffuser à titre gratuit (internet et autres supports papier) toute photo me représentant, moi ma famille, mes enfants, mon association lors des activités de Wimereux Jumelages

Date :

Signature :